



BOIS DE VIRY (Identifiant national : 430020526)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 40026001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, . - 430020526, BOIS DE VIRY. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020526.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 864427°-2148811°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430020527](#) - BOIS DES ECOLLETS ET DE VIRY (Id reg. : 40026000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Jura
- Département : Ain
- Commune : Belleydoux (INSEE : 01035)
- Commune : Choux (INSEE : 39151)
- Commune : Bouchoux (INSEE : 39068)
- Commune : Viry (INSEE : 39579)

1.2 Superficie

335,93 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 929

Maximale (mètre): 1113

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430020527](#) - BOIS DES ECOLLETS ET DE VIRY (Type 2) (Id reg. : 40026000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

A l'extrême sud du département du Jura, le bois de Viry est installé sur un substrat constitué de calcaires du Jurassique supérieur. Ce massif culminant à plus de 1100 mètres est occupé par une forêt mixte caractéristique des montagnes très arrosées : la hêtraie-sapinière représente le stade climacique de l'étage montagnard supérieur sur les pentes moyennes à faibles. Le peuplement y est dominé par le hêtre et l'épicéa, le sapin étant inégalement réparti. La régénération naturelle du hêtre, localement très dynamique, peut induire l'existence de hêtraies denses. A ces exceptions près, les hêtraies-sapinières sont traitées en futaie jardinée ; cette gestion sylvicole permet de conserver un sous-bois très riche en espèces herbacées.

Localement, la pessière à doradille s'installe sur les lapiaz fortement érodés. Enfin, des mégaphorbiaies d'altitude (formation humides de hautes herbes) à laitue des Alpes, très exubérantes, se développent fréquemment dans les nombreuses dépressions disséminées sur cette zone.

Cet ensemble forestier est surtout connu comme l'un des bastions historiques du grand tétras ; la population de cet oiseau emblématique y est toutefois limitée à quelques coqs. La délimitation de la zone se base sur l'aire de présence estivale de l'espèce. Le grand tétras subit une forte régression dans toutes les montagnes en France. S'il est largement distribué dans la montagne jurassienne, sa présence y est toutefois sporadique. Le bois de Viry constitue l'un des dix massifs forestiers du Jura où la conservation de l'espèce semble être assurée ; de ce fait, sa préservation est considérée comme prioritaire par les spécialistes. Cependant, des fluctuations d'effectifs assez importantes sont constatées d'une décennie à l'autre. La variabilité de structure des communautés forestières et le fort degré de naturalité en font aussi un site favorable à de nombreux autres oiseaux typiques, comme la gélinotte des bois (bien représentée dans ce massif, comme dans toutes les forêts dont l'altitude est supérieure à 1000 mètres), la chevêchette d'Europe, le casse-noix moucheté, le merle à plastron, le venturon montagnard, le pic noir et la chouette de Tengmalm (qui utilise les cavités creusées par ce dernier).

En outre, les falaises surplombant la vallée du Longviry sont occupées par le faucon pèlerin et le grand corbeau en période de nidification.

STATUT DE PROTECTION

Le site est partiellement inclus dans le réseau Natura 2000 * Forêts, corniches calcaires, ruisseaux et marais de Vulvoz à Viry *. En outre, la présence d'oiseaux protégés confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 29/10/09).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

L'enjeu majeur de conservation sur ce site concerne le grand tétras. La préservation des habitats favorables passe par une gestion sylvicole appropriée, de type futaie jardinée ou irrégulière par parquets. L'objectif est de maintenir une forêt mature parsemée de clairières, avec de gros bois, un mélange d'essences diversifié, un couvert clair et stratifié et une bonne richesse en myrtilles et fourmières : plus que la composition des peuplements, c'est leur structure qui importe. De plus, les conditions de tranquillité doivent impérativement être garanties, que ce soit en hiver (risque de perturbation durable des oiseaux lorsqu'ils se nourrissent) ou en période de reproduction et d'élevage des poussins.

Le déclin observé fait suite à des modifications d'habitats (pratiques sylvicoles, fermeture des milieux, voirie forestière accrue, morcellement) auxquelles s'ajoute une augmentation de la pression liée au dérangement. Il convient d'insister sur ce dernier point auprès du grand public et des usagers : il est essentiel de rester sur les pistes balisées lors de la pratique de loisirs hivernaux et sur les chemins forestiers du printemps à l'automne.

De plus, il convient d'éviter toute source de dérangement aux oiseaux rupestres pendant la période de nidification.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Montagne
- Sommet

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Collectivité territoriale

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Oiseaux

Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Abandons de systèmes cultureux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pratiques liées aux loisirs	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges			- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.8 <i>Mégaphorbiaies alpines et subalpines</i>				
	41.13 <i>Hêtraies neutrophiles</i>				
	42.21 <i>Pessières subalpines des Alpes</i>				
	62.3 <i>Dalles rocheuses</i>				
	41.4 <i>Forêts mixtes de pentes et ravins</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	62.1 <i>Végétation des falaises continentales calcaires</i>				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2943	<i>Bonasia bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gélinotte des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Montadert M.				1997 - 2008
	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic noir</i>	Reproduction certaine ou probable					1997 - 1997
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Groupe Pèlerin Jura				2007 - 2009
	3507	<i>Glaucidium passerinum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chouette chevêchette, Chevêchette d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable					1997 - 1997
	4480	<i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cassenoix moucheté, Casse-noix</i>	Reproduction certaine ou probable					1997 - 1997
	2964	<i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand Tétras</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Montadert M.				1997 - 2009
	4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	<i>Merle à plastron</i>	Reproduction certaine ou probable					1997 - 1997

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3533	<i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Nyctale de Tengmalm,</i> <i>Chouette de Tengmalm</i>	Reproduction certaine ou probable					1997 - 1997
	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand corbeau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Groupe Pèlerin Jura				2007 - 2010
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	<i>Bécasse des bois</i>	Reproduction certaine ou probable					1997 - 1997

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2964	<i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3507	<i>Glaucidium passerinum</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3533	<i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				
3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4480	<i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Groupe Tétraz Jura	2010	Synthèse des suivis des Tétrazonidés sur le Massif Jurassien - Comptages au chant et en battue 2010 - Observations ponctuelles 2009

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Groupe Tétras Jura, PNR du Haut-Jura et ONF	1997	Programme Life « Forêts à Tétraonidés du Jura » - Atlas cartographique, Union Européenne, DIREN Franche-Comté, Cons. Régionaux de Franche-Comté et Rhône-Alpes, Conseil général de l'Ain, ONC, CRPF Franche-Comté et Rhône-Alpes. Cartes
Informateur	Groupe Pèlerin Jura		
	Monneret R.-J.		
	Montadert M.		